

Lutte contre la pollution

Le ministre a en outre parlé d'un accord avec les États-Unis en vue de réductions réciproques, et de la nécessité d'en arriver à une entente entre nos deux pays concernant d'autres réductions. Lorsque le ministre assistera à cette réunion et qu'il parlera de réduire le volume des pluies acides qui tombent sur l'Ontario et, en fait, sur d'autres parties du Canada, je lui demanderais de soulever également un point qui revêt un intérêt considérable pour les habitants de la région de Niagara. Il semble que nous éprouvions beaucoup de difficulté à faire comprendre au gouvernement américain et aux sociétés qui en relèvent que nous ne pouvons tolérer qu'elles déversent leurs déchets dans la rivière Niagara. Peu importe qu'il s'agisse de pluies acides ou d'effluents d'usines, le fait est qu'en surface au moins, la rivière Niagara et la région du lac Ontario qui reçoit ses eaux ont subi des dommages à long terme par suite de l'absence de règlements sérieux et d'un accord sérieux entre le Canada et les États-Unis.

A propos de la poursuite des négociations au sujet de l'accord bilatéral et de la création de groupes de travail bilatéraux, j'invite le ministre à se rappeler, dans toute discussion sur les effets de la pollution émanant de l'un ou l'autre des deux pays, que le cas de la rivière Niagara et du lac Ontario devrait figurer au premier plan de ses préoccupations. Tout comme les pluies acides détruisent la vie dans nos lacs, il ne fait aucun doute que l'absence de règlements adéquats nuit à la rivière Niagara et à la partie du lac Ontario qui reçoit ses eaux.

J'espère qu'on y pensera dans les négociations et, quels que soient les dommages subis—et il est probable que les pluies acides dans le sud de l'Ontario et la région de Muskoka auront créé des dommages à long terme—que le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario s'engageront à prendre les mesures nécessaires pour sauver ces lacs et leurs environs. Il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les rendre à leur usage récréatif car ils possèdent, et de loin, le meilleur potentiel de l'Ontario à cet égard; ils figurent certainement parmi les plus beaux sites récréatifs propres à desservir les familles des centres urbains du sud de l'Ontario.

Je le répète, j'aurais aimé voir le décret en question. Ce qui en est mentionné dans la déclaration ne m'inspire pas confiance. J'ai déjà eu à traiter avec Harry Parrott. Je ne sais pas si le ministre a fait de même. Si le ministre a eu à faire avec Harry Parrott, le ministre de l'Environnement de l'Ontario, il comprendra que l'on puisse parfois douter de ses paroles.

● (1550)

Je me souviens distinctement de certaines de ses déclarations sur les décharges sanitaires et sur l'élimination des déchets industriels liquides et d'autres questions intéressant l'environnement. Il y a quelques semaines, il a parlé de la fermeture d'une décharge sanitaire et d'un dépotier de déchets industriels dans la région que je représente. Hier, il en a annoncé la réouverture et je crois réellement que nous avons besoin de

mesures plus vigoureuses et d'un ministre plus énergique. Il ne s'agit pas du ministre ici présent mais je le prie de demander au ministre provincial de nous dire clairement non seulement ce qu'il espère faire car nous partageons probablement tous ses espoirs, mais aussi quelles mesures il entend prendre pour protéger l'environnement de l'Ontario et de quelle façon il compte réagir aux arguments des industries qui lui diront sans doute qu'une fermeture s'impose, les coûts étant trop élevés.

La situation se résume toujours à cela lorsque vient le temps de décider dans quelle mesure les industriels doivent contribuer financièrement à la protection de l'environnement. Ils répondent invariablement qu'ils peuvent trouver ailleurs les ressources nécessaires à leur production manufacturière. L'International Nickel le fait depuis quelques années, elle a transféré ailleurs une grande partie de ses activités, diminué l'influence que Sudbury connaissait autrefois dans le monde sur le plan de la production du nickel.

La Société International Nickel, à un moment donné, j'en suis sûr, prétextera qu'elle n'a pas les moyens de faire mieux et fera courir de graves risques à cette localité et à son économie pour tenter de se soustraire à ses responsabilités. Voilà comment elle procède; voilà ce qui s'est toujours produit. A mon avis, dans la mesure où le gouvernement peut exercer des pouvoirs, législatifs ou autres dans ce domaine, car ce n'est pas encore certain, il devrait les exercer au maximum pour recouvrer de l'International Nickel les sommes affectées au nettoyage des dégâts que la société elle-même a causés.

M. McMillan: Madame le Président, je me demande si le ministre me permettrait une question à propos de sa déclaration. Je reconnais l'apport important que le gouvernement fédéral a fourni au gouvernement de l'Ontario dans l'établissement des faits qui ont amené ce dernier à blâmer l'Inco pour la pollution que crée la pluie acide, et je sais que les études que le ministre fédéral et son ministère ont mis à la disposition du gouvernement de l'Ontario ont en grande partie justifié ce blâme. Cependant, il n'en reste pas moins que d'après les comptes rendus des journaux, on a nettement eu l'impression que les études auxquelles le gouvernement fédéral avait accès et qu'il a par la suite mis à la disposition de l'Ontario, avaient été des plus fortuites. Le gouvernement fédéral est presque tombé par hasard sur certains renseignements, certains indices, ou certains rapports «en profondeur», comme on les qualifiaient dans certains journaux.

Le ministre pourrait-il nous dire s'il estime que son ministère a maintenant les moyens de recherche dont il a besoin pour avancer à un rythme convenable, dans ses négociations avec les États-Unis, par exemple, ou pense-t-il qu'une augmentation appréciable des sommes affectées à la recherche sur la pluie acide serait justifiée? Dans l'affirmative, le ministre entend-il présenter des propositions précises au cabinet à cette fin, et quand pouvons-nous espérer des annonces à ce propos?